



Contrat de Distribution Kokoon Protect

Préambule

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et modalités de collaboration entre Kokoon Protect (ci-après "le Fournisseur") et le distributeur (ci-après "le Distributeur") en vue de la distribution des produits du Fournisseur. En acceptant ce contrat, le Distributeur accepte les termes et obligations définis ci-après.

1. Définitions

1.1 **Fournisseur** : Kokoon Protect, entreprise spécialisée dans la protection et le bien-être.

1.2 **Distributeur** : Toute personne physique ou morale qui accepte de promouvoir et distribuer les produits de Kokoon Protect conformément aux termes du présent contrat. **Renseigner nom et adresse**

1.3 **Territoire** : La zone géographique dans laquelle le Distributeur est autorisé à distribuer les produits du Fournisseur.

1.4 **Conditions financières** : Le Distributeur bénéficie de conditions d'achat préférentielles spécifiées à l'article 5, lui permettant de développer ses ventes.

2. Objet du Contrat

Le Fournisseur accorde au Distributeur le droit non exclusif de promouvoir et de distribuer ses produits dans le Territoire défini, conformément aux modalités et conditions du présent contrat.

3. Conditions de Participation

3.1 **Inscription** : Le Distributeur doit s'inscrire via un formulaire en ligne disponible sur le site de Kokoon Protect et fournir les informations requises.

3.2 **Acceptation** : Le Fournisseur se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'inscription du Distributeur à son programme de distribution. Toute acceptation est notifiée par écrit au Distributeur.

3.3 **Exclusivité** : Ce contrat n'est pas exclusif, le Fournisseur se réservant le droit de désigner d'autres distributeurs sur le même territoire.

4. Obligations du Distributeur

4.1 **Promotion des Produits** : Le Distributeur s'engage à promouvoir activement les produits de Kokoon Protect de manière honnête, transparente et professionnelle. Il doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer les ventes.

4.2 **Conformité Légale** : Le Distributeur doit se conformer aux lois et réglementations en vigueur dans le territoire de distribution, notamment en matière de publicité, de protection des données personnelles, de santé et de sécurité.

4.3 **Utilisation du Matériel Promotionnel** : Le Distributeur doit utiliser exclusivement le matériel promotionnel fourni ou approuvé par le Fournisseur. Toute modification ou création de contenu promotionnel devra faire l'objet d'une validation préalable du Fournisseur.

4.4 Éthique Commerciale : Le Distributeur s'engage à ne pas promouvoir les produits du Fournisseur sur des plateformes pouvant porter atteinte à la réputation de Kokoon Protect (sites à contenu illégal, pornographique, violent ou discriminatoire).

4.5 Non-Exclusivité Concurrentielle : Le Distributeur s'interdit de distribuer ou de promouvoir des produits concurrents pendant la durée de ce contrat, sauf accord exprès du Fournisseur.

5. Conditions Financières

5.1 Conditions d'Achat : Le Distributeur bénéficie de conditions d'achat préférentielles lui permettant de vendre les produits à un prix recommandé ou librement fixé par lui-même dans le respect des politiques tarifaires du Fournisseur. Les prix d'achat sont indiqués dans les annexes financières fournies avec ce contrat.

5.2 Modalités de Paiement : Les paiements des produits commandés par le Distributeur doivent être effectués au moment de la commande en ligne via le site du Fournisseur, sauf accord contraire stipulé par écrit.

5.3 Seuil de Commande Minimum : Un montant minimum de commande peut être imposé, conformément aux annexes financières, pour bénéficier des conditions d'achat préférentielles.

5.4 Révision des Prix : Le Fournisseur se réserve le droit de modifier les prix des produits, avec un préavis de 30 jours avant la mise en œuvre des nouveaux tarifs. Le Distributeur en sera informé par écrit.

6. Obligations du Fournisseur

6.1 Approvisionnement : Le Fournisseur s'engage à approvisionner le Distributeur en produits conformément aux commandes effectuées et acceptées. Il se réserve toutefois le droit de suspendre ou de retarder des livraisons en cas de force majeure ou de ruptures de stock.

6.2 Matériel Promotionnel : Le Fournisseur met à la disposition du Distributeur des supports de promotion (bannières, brochures, visuels) et peut les modifier ou les mettre à jour à tout moment.

6.3 Assistance Commerciale : Le Fournisseur s'engage à fournir au Distributeur une assistance commerciale raisonnable pour l'aider à développer ses ventes (formations, informations sur les nouveaux produits, etc.).

7. Responsabilité

7.1 Limitation de Responsabilité : Le Fournisseur ne peut être tenu responsable des dommages directs ou indirects subis par le Distributeur, y compris les pertes de bénéfices, en raison de l'utilisation ou de la non-disponibilité des produits ou des supports promotionnels.

7.2 Indemnisation : Le Distributeur indemniserà le Fournisseur pour tout préjudice causé par une violation de ce contrat ou par une utilisation frauduleuse ou non conforme des produits.

8. Résiliation du Contrat

8.1 Résiliation par le Distributeur : Le Distributeur peut mettre fin au contrat à tout moment en adressant un préavis de 30 jours par écrit au Fournisseur.

8.2 Résiliation par le Fournisseur : Le Fournisseur peut résilier le contrat avec un préavis de 30 jours, ou sans préavis en cas de manquement grave aux termes du contrat par le Distributeur.

8.3 Effets de la Résiliation : En cas de résiliation, le Distributeur s'engage à cesser immédiatement toute promotion et vente des produits du Fournisseur. Toute commande en cours sera honorée, sauf en cas de manquement grave.

9. Confidentialité et Non-Concurrence

9.1 **Confidentialité des Informations** : Le Distributeur s'engage à ne pas divulguer les informations commerciales, techniques ou financières reçues du Fournisseur dans le cadre de ce contrat. Cette obligation de confidentialité subsiste pendant deux ans après la résiliation du contrat.

9.2 **Non-Concurrence** : Le Distributeur s'engage à ne pas promouvoir ou distribuer des produits concurrents de Kokoon Protect pendant la durée du contrat, et pour une durée de 6 mois après sa résiliation dans le territoire défini, sauf accord écrit du Fournisseur.

10. Droit Applicable et Litiges

Le présent contrat est régi par le droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à tenter de résoudre leurs différends à l'amiable avant de saisir les tribunaux compétents.

Chambery le (date)

Pour le distributeur (nom, signature)

Pour Kokoon Protect

Patrick Blasenbauer

KOKOON PROTECT

212 rue du général Borson 73000 CHAMBERY

E.mail : contact@kokoon-protect.fr Tel 0033 (0)4 79 72 74 51

●TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 61 827557133

S A S au capital de 15 000€ ● RCS Chambéry 827 557 133 ● SIRET 827 557 133 00010